

Bulletin d'information du service de la faune, des forêts et de la nature concernant le loup

Période du : 1^{er} au 31 mars 2024

Situation dans le canton de Neuchâtel

1. Observations certifiées, prédatons sur la faune sauvage et indices de présence certifiés

Date	Lieu	Type d'évènement	Remarques
14.03.24	La Côte-aux-Fées	Piège-photo	-
18.03.24	La Côte-aux-Fées	Piège-photo	-
19.03.24	La Grande Béroche / Montalchez	Observation	-
20.03.24	La Côte-aux-Fées	Piège-photo	-
20.03.24	La Côte-aux-Fées	Piège-photo	2 individus

2. Domages aux animaux de rente

Date de l'annonce	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

Situation dans les régions voisines

1. Canton de Vaud (frontière avec le canton de Neuchâtel)

Observations :

Présence régulière de loups dans la région frontalière avec le canton de Neuchâtel.

Domages aux animaux de rente :

Date	Lieu	Proies	Remarques
15.03.24	Arnex-sur-Orbe / L'Essert	2 ovins blessés et 2 disparus	-
19.03.24	Pailly / Sur le Moulin	1 ovin	-
25.03.24	Grandson / Les Loyettes	1 ovin	Évaluation de l'espèce responsable en cours

Divers : Dans le cadre du projet de recherche scientifique «Wolves and Cattle», une louve a été capturée au pied du Jura Vaudois et dotée d'un collier GPS le 6 mars. Les données obtenues par le

suivi de l'animal doivent permettre d'approfondir les connaissances scientifiques sur le grand prédateur et contribuer à améliorer la coexistence entre les loups et les bovins et équidés.

2. Canton du Jura

Observations :

Pas d'observation certifiée durant le mois de mars.

Dommmages aux animaux de rente :

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

3. Canton de Berne (Jura bernois et Seeland)

Observations :

Observation d'un canidé ressemblant à un loup le 24 mars dans la commune de Romont.

Dommmages aux animaux de rente :

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

4. France voisine

Observations :

Pas d'évènement particulier durant le mois de mars.

Dommmages aux animaux de rente :

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

Décisions de tir en vigueur (Suisse)

Canton	Fin de validité théorique	Description	Réalisé
Vaud	30 avril	Autorisation de tir d'un loup dans la région du Plateau (secteurs du Gros-de-Vaud, de la Haute-Broye et de la Riviera) en raison du nombre de prédatons constatées sur des animaux de rente dans les quatre derniers mois.	En cours

Couvet, le 8 avril 2024